



Estos, le 16 Septembre 2025

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher(e)s Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la Mairie :

Le vendredi 19 septembre 2025 à 20 heures

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e)s Collègues, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Ordre du jour :

1. Décision modificative n°2
2. Délibération montant prêt.
3. Délibération recensement (coordonnateur + agent).
4. Délibération Plan Communal de Sauvegarde.
5. Délibération transfert de compétences assainissement.
6. Délibération transfert de compétences eau.
7. Délibération mise à disposition des cages de hand à l'école de Ledeux.
8. Délibération vente de terre.
9. Délibération horaires extinction éclairage publique.
10. Délibération demande de subvention du collège des Cordeliers.
11. Questions diverses.

Rappel : Pour que le Conseil Municipal puisse délibérer le quorum doit-être atteint. C'est pourquoi votre présence est indispensable car le quorum compte seulement pour les PRÉSENTS. En cas d'indisponibilité, merci de donner une procuration.

Le Maire,
Philippe SANSAMAT.



DÉLÉGATION DE VOTE (procuration)

Je soussigné (e), , conseiller municipal, empêché d'assister à la séance du conseil municipal du, déclare donner pouvoir à mon ou ma collègue M., pour voter en mon nom au cours de ladite séance.

Fait à, le
(Signature)

Mairie d'Estos – 15 Rue des Jardins d'Estos 64400 ESTOS

☎ : 05.59.39.81.92 – Mail : contact@mairie-estos.com